L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 5 AVRIL.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Duel terminé tragiquement.

La baie St-Louis a été, hier, le théâtre d'un duel qui s'est terminé par la mort d'un des combattants, M. Aristide Bienvenu. Son adversaire était M. Abraham Bernard. Philipps, avocat. Voici quelles sont les circonstances qui ont donné lieu à cette rencontre.

M. Philipps avait été chargé, en sa qualité d'avocat, de poursuivre pour le compte de la maison Olympe, le montant d'une facture de modes, dû par Madame Aristide Bienvenu. Il avait, en conséquence, pris un ordre de saisie provisoire en vertu duquel le mobilier qui garnissait la résidence de M. et Mme Aristide Bienvenu, rue de l'Esplanade, et la voiture et les chevaux qui composaient l'équipage bien connu de cette dame avaient été mis sous séquestre. Les chevaux qui avaient d'abord échappé à la saisie, avaient été retrouvés dans une paroisse et ramenés à la Nouvelle-Orléans.

Lundi dernier, M. Philipps se trouvait à la Cinquième Cour, du juge North Cullom, attendant que l'affaire fût appelée; madame Aristide Bienvenu était assise à quelques pas de lui, dans le greffe dont la porte de communication était ouverte. Croyant comprendre que cette dame voulait lui parler, il s'avança vers elle, mais il fut immédiatement apostrophé par elle avec des expressions très insultantes. Il se contenta de lui répondre qu'il rendrait son mari responsable de ces injures, puis il se rendit à une autre Cour où il avait affaire. Revenant quelques instants après, il trouva M. Aristide Bienvenu avec sa femme et, après lui avoir exposé ce qui s'était passé, il lui demanda de rétracter les injures qui lui avaient été adressées. M. Bienvenu répondit que loin de rien rétracter, il endossait tout ce qu'avait dit sa femme et qu'il le répétait.

Emporté par un mouvement de colère, M. A. B. Philipps porta à M. A. Bienvenu un coup qui le fit reculer de quelques pas. Celui-ci porta la main à la canne de son adversaire en tira une arme, mais les assistants l'empêchèrent d'en servir.

Le lendemain, M. A. Philipps reçut le cartel qui, après plusieurs pourparlers entre les témoins, a amené la rencontre qui a été fatale à son adversaire. Si nos informations sont exactes, M. Philipps était disposé à faire des excuses écrites à la condition que le cartel fût préalablement retiré, mais ceci n'aurait pas été accepté par les témoins de M. Bienvenu.

Le duel a eu lieu hier dans l'Etat du Mississippi. En voici la relation, d'après les informations qui nous ont été fournies.

Vers 11 heures du matin, MM. Aristide Bienvenu et Philipps, les deux adversaires, sont arrivés à la station Nicholson, près de la Baie St-Louis. M. Bienvenu était accompagné par MM. Lange et Chas. Reffiet, ses témoins, et M. le docteur O. Huard, son médecin. Les témoins de M. Philipps étaient MM. Dubertrand et Chas. DeArmas; le médecin, le Dr. Scott.

La distance—40 pas—fut mesurée; puis les combattants ayant été placés, les armes leur furent remises. Le commandement fut alors donné;—les deux coups partirent simultanément, et M. Aristide Bienvenu, laissant tomber son arme, fléchissant les genoux et ouvrant grandement les bras, tomba immédiatement comme une masse de plomb.

Son médecin, le Docteur Huard, courut vers lui, ainsi que toutes les personnes qui assistaient au duel.

Nous n'essaierons pas de dépeindre la douleur du frère de M. A. Bienvenu quand il entendit le médecin déclarer que le mort avait été instantanément tué, la balle ayant pénétré par la joue droite (Aristide Bienvenu était gaucher) et étant sortie à la nuque, après avoir tout brisé et déchiré sur son passage, et après avoir aussi fracturé les vertèbres cervicales supérieures et divisé complétement la partie de la moëlle épinière qu'elles protègent.

M. Aristide Bienvenu n'a pas eu le temps de dire un seul mot après être tombé, et, nous tenons du Docteur Huard, que pas le plus petit mouvement convulsif n'a été observé, tant la mort a été prompte.

Les deux adversaires se sont bravement conduits.

Un Meurtre Mystérieux.

Vers cinq heures, hier matin, le gardien de nuit du steamer Lizzie, nommé George Garrison et l'officier de police Rogers ont trouvé le corps d'un homme flottant dans le nouveau Bassin, ayant tiré à terre et ont reconnu M. Edward Claren, un négociant retiré des affaires depuis quelques années.

Ayant examiné le cadavre, ils ont découvert quatre blessures profondes à la poitrine, faites évidemment avec une canne à épée, dont l'une d'elles avait été jusqu'au cœur.

On a lieu de croire que le crime avait le vol pour mobile, car les poches du malheureux avaient été retournées et elles étaient complétement vides.

M. Edward Claren, était âgé de soixante-deux ans et demeurait au No. 389, de la rue St-Charles.

Dans la journée de vendredi, il était sorti et s'était rendu à bord du steamer *Lizzie*, au nouveau Bassin, comme il le faisait souvent, car on pense qu'il avait quelque intérêt dans le bateau.

On l'a vu encore, dans l'après-midi, rue Dryades où il avait plusieurs maisons et il s'est arrêté au No. 262, pour collecter un loyer. Dans la soirée, il est rentré chez lui et il est resorti à neuf heures, en disant à sa femme qu'il allait faire une visite dans le second district.

Il est probable qu'il a voulu encore aller à bord du Lizzie, et qu'il a été assailli près du nouveau Bassin et assassiné. Son cadavre a été ensuite jeté à l'eau. Le crime a été accompli probablement vers dix heures, sur le quai, situé par la pleine lune, à quelque pas du Lizzie et de plusieurs bateaux, sans que personne ait entendu un cri et sans qu'on ait trouvé nulle part des traces de sang.

Il n'y a pas d'indices qui puissent servir à faire reconnaître les coupables et le chef du service secret a mis en vain, jusqu'à présent, ses agents les plus experts en campagne.

Fusillade Rue St-Charles.

Deux courtiers bien connus de la rue Carondelet, M. M. Levy et Prezande dont il a été question dernièrement, à propos de l'imbroglio du département des finances de la ville, se sont rencontrés hier matin, au coin des rues St-Charles et Gravier, et après avoir échangé quelques paroles en sont venus aux voies de fait.

Le combat a duré au moins cinq minutes, les deux adversaires ne s'arrêtant que lorsqu'ils étaient complétement épuisés. Un cercle de curieux, avides d'un pareil spectacle, s'était formé autour d'eux, et personne n'a essayé de les séparer.

L'affaire en est restée là, du moins nos renseignements ne vont pas plus loin.

L'Imbroglio du Département des Finances.

Le comité d'enquête, composé des administrateurs municipaux Calhoun, Turnbull et Fitzenreiter, nommé par le maire Wiltz pour s'enquérir de l'exactitude de certaines accusations portées contre M. Schneider, administrateur du département des finances de la ville, continue à entendre des témoins. Le comité désire que l'opinion publique soit suspendue en s'exigne sorte jusqu'à ce que son rapport soit présenté.

Il promet alors de dire toute la vérité si sévère qu'elle soit.

Rectification.

En rendant compte dans notre numéro d'hier de l'incendie qui s'est déclaré dans une maison sise au coin de la rue Treme et de l'Avenue Carondelet, appartenant à Mme Marquerez et occupée par M. Jean St. Blancat, nous avons dit que les pertes de celui-ci s'élevaient à $50, couvertes par une assurance dans la compagnie du peuple. M. St. Blancat nous prie de déclarer qu'il n'était pas assuré.

FIELD VERSUS CLINTON.

Le Pseudo-Auditeur Condamné.

C'est hier matin que le procès pour mépris de cour, intenté par M. Field, pseudo-avocat général, contre M. Clinton, pseudo-auditeur des comptes, a été porté devant M. Hawkins, le juge de fabrique radicale.

M. Clinton a été superbe de dignité, brave et dédain, et M. Field, de son côté, s'est excité au point de devenir éloquent.

Tous les deux se sont regardés comme deux coqs de bataille au moment de se combattre, et l'on eut dit qu'ils allaient s'entre dévorer.

Il n'en fût rien, cependant, mais si les regards pouvaient tuer, ni l'auditeur radié ni le pseudo-avocat général ne seraient en ce moment en vie.

M. Hawkins se trouvant placé dans la douloureuse nécessité de se prononcer entre deux camarades, a décidé que M. Clinton avait *tort* et l'a condamné à $ 20 d'amende, déclarant, en outre, que les deux mandats émis par lui étaient nuls et non avenus.

Concert Sacré.

Il y aura, dimanche le 12 avril, un concert sacré, donné à l'église de Notre-Dame, par l'organiste, Mlle Maureau. Les fonds seront employés pour réparer l'église.

Le Monument des Soldats Confédérés.

Il y aura demain, à cinq heures de l'après-midi, une importante et touchante cérémonie au cimetière Greenwood, où l'association charitable des Dames de la Louisiane a fait construire un mausolée à la mémoire des soldats confédérés tombés sur le champ d'honneur pour la défense de leurs libertés et de leurs foyers. Le Clergé de toutes les sectes de la religion chrétienne s'y rendra en grande pompe, et une foule considérable assistera, sans doute, à la consécration de tombeau, où reposent tant d'honnêtes citoyens, tant de braves soldats, victimes de leur dévouement à la cause perdue.

Des discours seront prononcés par, le révérend Palmer, le brillant prédicateur dont la parole éloquente fait vibrer tous les cœurs, par Favocat-général H. N. Ogden et par le révérend Wilmer, le patriotique évêque épiscopalien de notre ville.

Le monument se compose d'un carré de granit qui mesure soixante pieds de longueur sur soixante pieds de largeur, élevé à dix pieds de terre.

On y arrive par deux escaliers placés sur les côtés, dont les marches sont en fer. Il est surmonté d'une colonne en marbre de Carrare, au haut duquel se trouve la statue d'un soldat confédéré au port d'arme. Sur les quatre faces de la colonne il y a des médaillons, taillés dans le marbre, représentant les bustes des généraux Stonewall Jackson, Robert E. Lee, James K. Polk et Albert Sidney Johnson.

La colonne et la statue viennent d'Italie, où elles ont été sculptées d'après les instructions de l'association charitable des Dames de la Louisiane, et comme œuvre d'art, elles ont une grande valeur.

Tous les vrais louisianais; tous ceux qui ont encore le cœur chaud, et pour qui la reconnaissance n'est pas un vain mot, se feront un devoir d'ajouter par leur présence et par leurs offrandes de fleurs et de guirlandes à la solennité de la cérémonie de lundi.

Ce sera pour eux comme une visite faite à la mémoire du passé. C'est bien le moins que nous tressions des couronnes en l'honneur de ceux qui sont morts pour nous; que nous allions tous nous agenouiller sur la froide tombe où dorment du sommeil éternelle de la mort les héros de notre guerre, qui étaient tous ou nos pères ou nos frères ou nos fils!

Comment refuser quelques fleurs à ceux qui ont donné leur vie pour une cause qui était la notre et qu'ils croyaient sainte; comment refuser une larme à ces preux d'un autre temps, dont nous avons bien d'eux de rien savoir!

Leur nom appartient à l'histoire et à leur front rayonne l'auréole de l'immortalité;—qu'il ne soit pas dit que les Louisianais ont été les premiers à oublier le dévouement et les exploits de nos soldats confédérés, et qu'un seul des souvenirs du passé n'ont plus le don d'éveiller leurs regrets et de faire couler leurs pleurs!

Clémence exécutive.

M. William Pitt Kellogg, qui se dit gouverneur de la Louisiane, est bien l'homme le plus clément qu'il soit possible de rencontrer. Il a la manie de faire grâce à tous les criminels, usant sans restriction du droit de pardon accordé au gouverneur dans la Louisiane par la Constitution de l'Etat. Si l'on nous demandait pourquoi Son Excellence radicale agit ainsi, nous répéterions ce que dit la rumeur publique, à savoir, que M. Kellogg veut se ménager des électeurs à tout prix.

Voici la liste des criminels graciés par le pseudo-gouverneur :

Onez-Ecoux, de la paroisse St. Landry, condamné à six mois de prison pour avoir tiré un coup de pistolet dans une maison habitée.

Jacob Haberlin, de la Nouvelle-Orléans, condamné pour vol.

Sam Brwman, de la paroisse Est-Baton Rouge, condamné à 28 ans de travaux forcé pour vol.

L'*esclave* Kitty, condamnée à perpétuité en 1857, pour avoir donné du poison à son maître.

George Harris, de la Nouvelle-Orléans, convaincu de parjure et condamné à cinq années de travaux forcés.

W. H. Page, de la Nouvelle-Orléans, convaincu de meurtre et condamné à deux ans.

James Davis, condamné à dix-huit mois pour vol.

James Hacket, de la paroisse Est Baton Rouge, condamné pour meurtre.

Martin Caulfield et Merrymau Caulfield, de la paroisse Est Feliciana, condamnés pour meurtre.

Samuel Green, de la paroisse Caddo, condamné pour assaut et batterie.

Levi Hill, de Lafourche, condamné pour vol. Louis Edwards, d'Iberville, pour vol; F. M. Hanley, de Caddo, pour meurtre. Angelo Brudbonne, de St-Landry, pour meurtre, Palmer Dickson et Hugh Dickson, de Bossier, pour meurtre. Renben Red, pour meurtre, Isaac Sadler, de Claiborne, pour avoir tué une vache. Elijah Aubrey, de Claiborne, pour meurtre, Jacob Alexander, pour vol, Diaz Royaden, de Webster, pour avoir recélé des objets volés.

William Brown, d'Assomption, pour assaut et batterie, D. W. Broussard, de Lafayette, pour vol, John Wallace, de St-Landry, pour vol, Thomas McGoire, de la Nouvelle Orléans, pour vol, Mary Williams, do, pour détournement de fonds, James O'Brien, do, pour meurtre, Edward A. Higgins, do, pour vol, Samuel Bell, de Bienville, pour meurtre, James H. Boler et Valentine Smith pour avoir recelé des objets volés.

Sur les nombreux criminels qu'il a plu à son Excellence radicale de pardonner, treize seulement ont été convaincus de meurtre.

Club Stonewall.

Nous recevons une gracieuse invitation d'un des clubs d'élite de notre ville, qui porte un nom glorieux, celui de Stonewall Jackson, pour un grand bal qui sera donné, samedi soir, à la salle de la Parfaite Union. Nous sommes sensibles à cette attention et nous présentons nos remercîments sincères aux membres du club.

"Violet Social Club."

Samedi, le 13 avril, il y aura un autre bal à la salle Stonewall Jackson, donné par le "Violet Social Club."

Nous remercions les membres qui nous ont envoyé des billets d'invitation.

Concert au profit de M. E. Colligan.

Nous avons déjà annoncé que les amis de M. E. Colligan, l'excellent maître-de-chapelle de l'Eglise des Jésuites, se disposent à donner un concert à son profit le 22 avril.

Nous lisons à ce sujet dans le *Propagateur Catholique* :

Nous croyons pouvoir ajouter, à titre d'indiscrétion, n'étant point autorisé à l'annoncer encore, que M. Colligan, pour le concert qu'il organise, a l'intention de donner un *Oratorio*, de Berlioz, avec accompagnement et chœurs, qui sera un très grand attrait et qui fera de ce concert une véritable fête musicale digne du maître au profit duquel elle est donnée.

Nous ferons une remarque qui, à notre avis, doit être prise en grande considération, c'est que M. Colligan qui, dans tous les temps a prêté son concours désintéressé à toutes les œuvres de charité, donne pour la première fois un concert à son profit. Nous croyons que cette seule réflexion, sans autre commentaire, engagera nos amis à profiter de cette excellente occasion pour lui donner un témoignage d'estime et de sympathie.

Eglise de l'Immaculée Conception.

Il y aura aujourd'hui, à l'église de l'Immaculée Conception, une grande solennité musicale. On y entendra la magnifique messe de Beethoven. M. Collignon a préparé avec soin ses chanteurs et ses chanteuses qui se sont mis à l'étude depuis plusieurs jours et qui promettent de se surpasser. La messe commencera à 10 heures.

Pélerinage des Catholiques des Etats-Unis à Rome.

On sait qu'il s'organise en ce moment aux Etats-Unis une grande manifestation des catholiques. Il s'agit d'un pélerinage à Rome. Notre compatriote, M. Paul E. Théard, a été nommé délégué de la Louisiane et membre du comité d'arrangement. Le poste de chairman du comité du pélerinage pendant toute sa durée en Europe, a été également offert à M. Théard, qui a cru devoir le refuser, mais le *Propagateur* nous apprend que les organisateurs du pélerinage insisteront pour lui faire accepter ce poste honorable.

Eglise Sainte Thérèze.

La messe de Farnier à quatre voix sera chantée aujourd'hui à Ste. Thérèse à l'occasion de la fête de Pâques, sous la direction de M. L. Heichsheim. Les solos seront chantés par Mlle Ames et Mme Heichsheim soprani, Mlle O. Borremans, alto, M. A. Coste, ténor, et M. Borremans, basse. Le cantique *Hoc Dies* par Kaff sera chanté à Poffertoire.

Cathédrale Saint-Louis.

A la messe pontificale qui sera célébrée aujourd'hui, jour de Pâques, Mme Devoyod chantera l'*Ave Maria*, et M. Van Huffien le *Salutaris*. On entendra également Mme Blache et Mlle Peyrat.

McLaughlin et Reeds Minstrels.

Cette troupe de Ministrels, composée de jeunes gens de notre ville, a eu l'obligeance de nous envoyer des billets pour la représentation. Nous prions les jeunes artistes d'agréer nos bien sincères remercîments. Leur prochaine représentation aura lieu, le 11 courant, au Masonic Hall d'Algiers. Le programme est varié et plein d'attraits. Nous apprenons qu'ils vont se mettre prochainement en route pour une tournée artistique. Nous leur souhaitons un complet succès.

TEMPERATURE.—4 avril 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	54	12
12 M.	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

Il n'est personne qui ne désire aller faire un petit voyage pendant l'été, mais les voyages coûtent cher et celui qui n'a que quelques piastres dans sa poche ne peut se payer ce plaisir. Oui, mais avec quelques piastres il peut acheter un billet ou une fraction de billet de la Loterie de la Louisiane, et gagner ainsi un lot qui lui permettra de faire une agréable excursion.

POIS DE LA CAROLINE. — La maison de C. Murphy & Cie., rue Poydras 53, annonce qu'elle a à vendre 1,500 boisseaux de pois de diverses sortes de la Caroline du Sud.

HOMŒPATHIE COMPARÉE.—Nous avons reçu un opuscule portant ce titre et dont l'auteur est le docteur P. E. Trastour. Après une entrée en matière, le docteur expose la théorie homœopathique qui explique les propriétés curatives des médicaments administrés à doses infinitésimales et il cite divers exemples à l'appui. On trouvera l'annonce du Docteur Trastour dans nos colonnes.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—Le bon marché a un attrait irrésistible; c'est pour cela que le magasin Fellman Bros., rue du Canal 133, a toujours la vogue. Mais le bon marché n'exclut ni les fines, ni les élégantes marchandises, ni les articles de mode, et la grande occasion d'acheter qu'offre aujourd'hui la maison Fellman se distingue justement par un caractère tout particulier de nouveauté et de magnificence.

L'habitude d'offrir des œufs de Pâques n'est pas perdue parmi nous, et on trouve chez nos confiseurs de fort jolis œufs, ornés à l'extérieur et offrant des vues qui représentent divers sujets. Mais si on veut ajouter à un œuf de Pâques un prix qui ne saurait manquer d'être apprécié, c'est d'y glisser un billet de loterie de la Louisiane pour le tirage du 18 avril.

Nous sommes en plein dans la saison des bénéfices. Représentations à bénéfice, concerts à bénéfice, de tous côtés on vous offre des billets. Prenez, chers lecteurs et chères lectrices, il faut se montrer libéral suivant ses moyens. Mais, parmi tous les billets à bénéfice que vous prendrez, n'oubliez pas d'en prendre un à votre propre bénéfice, un billet à la Loterie de la Louisiane.

Le magasin où l'on peut se procurer de bons meubles de salle à manger à meilleur marché qu'ailleurs, est bien certainement celui de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido. Vous trouverez là pour $57 et au dessus un sideboard à dessus en marbre, une table à extension et six chaises.

ASSISSEMENTS Nos 160 et 161.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de C. E. Livaudais et T. Planellas, payables au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp, No 19.

EXCURSION DU DIMANCHE POUR MANDEVILLE.—Nous appelons l'attention des amateurs d'excursions sur l'annonce du steamer *Creole*. Ce bateau commencera ses excursions du dimanche pour Mandeville, Lewisbure et Madisonville dimanche prochain 12 avril. On trouvera les heures de départ dans l'annonce.

LE CINCINNATI BEER SALOON.—Comme la saison des chaleurs approche, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en appelant leur attention sur ce salon, situé rue Royale, No. 32. En outre d'un choix remarquable de liqueurs, le propriétaire tient toujours à la disposition des consommateurs une bière délicieuse, du vrai *lager*, à la température de la glace. Prix, cinq cents le verre.

HABILLEMENTS.—M. Michel Lion, rue de la Vieille-Levée, No. 197 et 199, en face du marché français, offre en ce moment une rare occasion d'acheter des habits à bon marché. On verra dans une annonce que nous publions plus loin qu'il est devenu l'adjudicataire du stock d'une forte maison de New-York en banqueroute et qu'il le met en consignation à Orléans à très bas prix. Il a eu par la même occasion de grands lots de draps bons pour les tailleurs qui feront bien d'aller les examiner. Les habits sont très frais et coupés à la dernière mode. On trouve aussi aux 100,000 palstots, chez M. Lion, des chapeaux de tout genre et du linge de dessous, chemises, etc. Le tout à des conditions exceptionnelles de bon marché.

QUINCAILLERIE.—Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, ? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux charbon coke, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 565, offrent toute espèce de quincaillerie américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—On verra plus loin une annonce de la maison Kelham & Cie, rue Royale No 36, qui, voulant se retirer des affaires vendra de magnifiques meubles aux prix ruineux.

CHAUSSURES A TRÈS BAS PRIX.—On trouvera à l'enseigne de "La Botte Rouge," au coin des rues Ursulines et Dauphine, des chaussures excellentes à bon marché. Nous y avons vu des bottes et des bottines d'une confection parfaite.

PATRONS. M. Wm. E. Cooper, agent, rue du Canal 89, vient de recevoir les patrons de E. Butterick & Co. pour le mois d'avril, ainsi que le *Metropolitan Magazine* du même mois qui contient les dernières nouvelles du monde fashionable et qui se vend 25 cents le numéro. Voyez l'annonce.

LUISIANE.

Le *Meschacébé* annonce qu'il s'est produit plusieurs brèches dans les levées de diverses habitations de St-Jean Baptiste, mais qu'elles ont été bouchées immédiatement par les riverains.

Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodeaux :

CREVASSE.—Dans la nuit de lundi, une nouvelle crevasse s'est déclarée en face de l'habitation du Dr. Selby (anciennement Mathews) à 7 ou 8 milles environ en bas de la ville de Thibodaux, sur la rive gauche. Heureusement qu'à l'endroit où elle s'est déclarée, il y avait une double levée, ce qui a rendu le travail pour le boucher facile et prompt, car le lendemain l'eau a repris son cour naturel. Le premier avril, on a fait courir le bruit que sept pieds de levée avaient été emportée sur l'habitation de Mr Pittman, à neuf milles en bas de Thibodaux et que Mr. Morgan, avait donné ordre à tous les ouvriers qui travaillent sur la route de se transporter sur le lieu pour garantir sa voie ferrée d'une submersion complète. Dans tout autre moment on aurait pris cette nouvelle pour un canard, mais le jour où elle a été colportée c'était un poisson.

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS.—M. Georges Boyer, du *Journal de Paris*, nous fournit d'intéressants détails sur l'atelier de peinture pour les décors du nouvel Opéra qui va être installé au Palais de l'Industrie.

Cet atelier sera situé dans la partie qui longe la Seine. Je doute, ceci soit dit en passant, que les peintres y aient un jour favorable.

Il sera vaste, et il le faut; jugez-en par ces chiffres :

Les rideaux de l'ancien Opéra avaient 17 mètres sur 14, ceux du nouveau en auront 27 sur 21.

Les châssis atteignent la hauteur d'un troisième étage.

Quelles seront les forces employées pour mouvoir des décors de ces dimensions?

La vapeur est fort incommode, pour ne pas dire impossible; les bras d'hommes seraient insuffisants; restent les machines hydrauliques que, je crois, l'on choisira.

Les décorations seront étayées d'après les procédés nouveaux, et donneront à l'œil l'impression d'un panorama; on évite ainsi les ombres que projetaient les plafonds et qui étaient d'un si mauvais effet.

Disons enfin pour terminer, que les premiers décors commandés sont ceux de *Guillaume Tell*, de la *Favorite* et de la *Source*.

Les peintres n'ont pour cela que huit mois, et c'est peu.

—Qui se souvient encore de Géligniet!... Nous recevons aujourd'hui, dit le *Figaro*, des Nouvelles de Belgique! Ne les lisons pas, disons-nous, ou plutôt ne les lisons pas sérieusement.

Il est toujours à la prison de Rouen, où l'a vu un de nos amis, qui nous tenons ce renseignement.

Il a tout dernièrement adressé une lettre pleine de repentir au magistrat instructeur qui avait été chargé de son affaire.

—Un mot bien mélancolique de cette pauvre Desclée.

Elle venait de retrouver une amie d'enfance. Avec qui elle s'exaltait les souvenirs du premier âge. On sonne à la porte. C'était Pauhilleuse qui venait lui essayer un costume.

—Quel triste métier que celui de la comédienne! dit elle à son amie en la congédiant. On passe la vie sans pouvoir une minute être soi....

—Une jolie enseigne du cordonnier, rue Montmartre :

Grand choix de formes.

AU DIEU PROTÉE.

LE ROYAUME DES ACHANTIS.—Si le Congrès n'intervient pas dans la Caroline du Sud, les nègres, qui gouvernent cet Etat en feront un royaume des Achantis. On sera une idée de ce gouvernement par le tableau suivant que trace le *Times* de Londres pour justifier l'ingérence de Coomassie par le général Wolseley.

Nous n'exagérons pas en disant que Coomassie n'était qu'un abattoir. Partout où nos troupes ont pénétré, elles ont vu les cadavres sans sépulture des victimes de la cruauté la plus barbare. Le théâtre des exécutions était le monument le plus remarquable de la rue principale, comme, dans la société de nos aïeux, l'église ou la croix était le point central où se concentrait l'attention de la population. Partout, l'air était infecté des miasmes qu'exhalent les cadavres en putréfaction. Les faubourgs, les fossés, les marais étaient encombrés de débris humains. L'empire des Achantis a été un règne de terreur, non pas pour des jours ou des mois, mais à l'état constitutionnel, pendant des années. Le roi des Achantis, bien le lion de la fable, qui dévorait, afin de s'assurer la part léonine. Le système politique qui a réduit à l'état de forêts et de marais un autrefois fertile et couvert d'une nombreuse population, a fait de Coomassie elle-même une ville misérable.

La richesse, de quelque nature qu'elle fût, aurait exposé celui qui l'aurait possédée aux convoitises du prince. Il n'y avait bien, il est vrai, des demeures qui relativement aux autres, pouvaient passer pour des palais; l'habitation royale, entre autres, contenait un nombre considérable, qui s'élève jusqu'à quatre-vingt dix-huit. Mais ces dents sont toutes semblables entre elles. On n'y voit ni canines, ni incisives. Ce qui est sûr, c'est que l'on est amené à croire que le roi, dans son royaume, s'emparait de tout ce qui était à sa convenance, dépouillant les vivants aussi bien que les morts.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Le squelette du Mégathérium au Jardin des plantes.—Genre de nourriture de cet animal.—Il était contemporain des premiers hommes.—Mt. Boussingault : émanations acides des volcans.

Les visiteurs des magnifiques galeries du Muséum d'histoire naturelle peuvent déjà, depuis quelque temps, admirer à loisir la gigantesque ossature de l'un des plus grands animaux qu'ait nourris la terre. Je veux parler mégathérium, dont le squelette complet manquait à nos collections. Un journal scientifique fort bien fait, *la Nature*, donne aujourd'hui dans son numéro de cette semaine, une bonne gravure du squelette tel qu'on le voit actuellement dans les galeries du Muséum. Déjà un squelette incomplet avait (18 octobre 1873) une étude assez exacte sur le puissant animal d'où ces ossements monstrueux proviennent avait été publiée par M. Lund, le célèbre explorateur des détails anatomiques et ostéologiques; il me suffira de dire que le mégathérium pouvait rivaliser pour la taille et le développement de quelques-uns